



GENE

Groupe Écologique de Nemours et des Environs
association loi 1901

Nemours, le 19 octobre 2020

Le GENE communique :

Enquête publique sur la demande d'autorisation d'ouverture par la Société BridgeOil de travaux d'exploitation de mines d'hydrocarbures liquides ou gazeux du 19 septembre 2020 au 19 octobre 2020 (forages de puits supplémentaires et extension de la plate-forme existante)

En préambule :

Nous réitérons notre attachement à l'**enquête publique** qui par ailleurs paraît plus que menacée par la Loi et les pouvoirs publics alors qu'elle est le meilleur, parfois le seul, en tout cas le premier moyen des populations concernées pour défendre leur cadre de vie et leur environnement.

Certains voudraient faire évoluer la législation vers sa suppression pure et simple après en avoir diminué sérieusement son importance au point qu'elle est considérée trop souvent comme une simple formalité. Nous encourageons depuis toujours nos concitoyens à mettre leurs remarques sur le registre du Commissaire, conclusion de ce qui a été bien souvent l'occasion de la première approche du dossier et de ce que chacune/chacun peut faire individuellement et/ou collectivement pour répondre à un problème posé. *Rares sont les occasions où on nous demande notre avis pour amender notre avenir, profitons de chacune d'elles.*

Si bien souvent, ici et ailleurs, les enquêtes nous ont, par le passé, déçues quant à leurs conclusions ou l'attention qu'elles ont retenues, faisons aujourd'hui le pari que **le Commissaire enquêteur** pressenti - comme celui de la précédente (septembre 2018) dont les conclusions / remarques avaient été appréciées - sera porté par tout le sérieux dû à sa fonction. Nous comptons d'autant plus sur lui pour mettre à plat puis décortiquer ce dossier qui suscite pas mal de controverses et dont la réalisation engagera l'avenir écologique de toute la zone.

Enfin merci à **la presse locale**, dont on annonce tous les jours la disparition, et qui a contrario des réseaux sociaux qui rajoutent sans cesse de l'huile sur le feu, est allée jusqu'à interroger les différentes parties pour que tout un chacun puisse se faire une idée (et corriger les erreurs parfois véhiculées) et se projeter sur l'avenir proche et moins proche.

En introduction :

Nous rappellerons que le GENE (Groupe Ecologique de Nemours et des Environs - 1979/2020 - fort de 409 adhérents au 31/12/2019), fut **un compagnon de lutte de la commune de Nonville** (2012 - 2016) qui ferrailla avec succès contre une tentative de pétroliers - d'autres sociétés pour éviter toute ambiguïté - de contourner l'interdiction par la loi de la fracturation hydraulique.

Il en a gardé de solides amitiés parmi les Nonvillois et leurs élus (et un attachement particulier à Nonville), qui ont su se mobiliser « becs et ongles » pour **préserver le lieu où ils ont choisi de vivre.**

Nous rappellerons aussi que, face à la complexité de certains dossiers, **le « tout ou rien » est rarement notre position** comme le montre notre approche de la problématique sur les déchets. Lors de la fermeture du Centre d'Enfouissement Technique de Château-Landon, le « zéro déchet » comme projection sur l'avenir proche et mis en avant par certains a prouvé une erreur d'analyse qu'on constate toujours 20 ans plus tard. Nous avons au contraire « accompagné nos déchets » en participant depuis lors aux travaux de Beauce Gâtinais Valorisation (regroupement de 3 syndicats intercommunaux) sur l'incinération (Pithiviers), y compris en proposant dès le début une anticipation sur les normes exigées à l'époque et qui avait été retenues.

De même, nous ne pensons pas que demain **nous n'utiliserons plus de sources d'énergies fossiles**. A preuve que, au fil des siècles, depuis l'utilisation du bois, du charbon, du pétrole, du gaz, de l'hydro-électricité, du nucléaire, **aucune source d'énergie n'a remplacé la précédente** : elles se sont surajoutées tant nous connaissons une demande croissante d'énergies (**un mode de vie énergivore couplé à une augmentation des populations**). Ce ne sont pas les énergies dites renouvelables (fabriquées ailleurs, importées, intermittentes, peu rentables,...) qui vont remplacer toutes ces différentes sources. Le comble de l'hypocrisie à la française étant de se targuer d'avoir stabilisé nos rejets de CO₂ - certains vont encore plus loin en exigeant la baisse des taux - alors qu'une partie considérable de nos gaz à effets de serre et notre impact sur la planète sont reportés sur les pays qui fabriquent nos objets de consommation (l'Asie et l'Europe, dont l'Allemagne en tête) et que nous importons. Le seul débat qui vaudrait la peine d'être approfondi serait d'essayer de **diminuer sérieusement nos consommations** et de **mettre en avant une sobriété**, seule possibilité que nous aurions pour avoir **un mode de vie soutenable pour la planète**. Hélas, nous en sommes loin avec une consommation qu'il faut sans cesse soutenir pour des raisons économiques, l'explosion des climatiseurs (due au dérèglement climatique) et avec l'explosion de l'utilisation du numérique (présentée comme le summum de la modernité) et dont on tait pudiquement la consommation mondiale d'électricité (8 à 10%) sans parler de tout ce qu'il faut produire pour son fonctionnement et tous les déchets dont on ne sait que faire ensuite. Le comble de l'hypocrisie (encore) étant d'entendre certains vouloir la sortie du nucléaire et rouler tous demain en voiture électrique !!!

Une fuite en avant impossible, un retour en arrière improbable certes, mais un pas de côté est nécessaire si nous voulons que notre futur ait un avenir...

Venons en au fait :

Après cette longue introduction qui plante le cadre de notre réflexion, nous voilà avec une **problématique locale au moins jusqu'en 2039** (2034, dernière année de l'exploitation de BridgeOil pour sa concession plus 5 ans accordés par les pouvoirs publics pour clore définitivement les chantiers). **Difficile de faire comme si tout devait s'arrêter à la fin de l'enquête publique** car « le tout ou rien » cité plus haut nous mettrait hors course donc pour imposer le rapport de force à maintenir en place afin d'observer à la loupe l'exploitation existante et tout projet éventuel à venir.

La multiplication des demandes d'extensions et de travaux serait-elle destinée à faire céder les pouvoirs publics et l'administration sur tout ou partie de ce dossier ? C'est la question qu'on peut légitimement se poser aujourd'hui...

Nonville et BridgeOil :

Rappelons l'opposition dès l'origine de la municipalité en place en 2011 et l'avis défavorable du CODERST (5 octobre 2011) : proximité des habitations, proximité d'un centre équestre, accès impossible. Après les désagréments des travaux, effectivement limités dans le temps, les habitants se sont plaints successivement **des nuisances sonores et des odeurs**.

Si le bruit est réglé depuis 2018 (remplacement du système de pompage), les désagréments olfactifs (sans doute toxiques sur le long terme) peinent à trouver une solution pour résorber le H₂S (sulfure d'hydrogène qui se caractérise par cette odeur d'oeufs pourris) : la mise en place d'un « nez collectif » semble effective mais l'achat d'un système de lavage des gaz peine à prouver ses résultats (retard du à la crise sanitaire actuelle nous dit la Société). S'il semble en place désormais, il est impensable que ce dossier puisse progresser tant qu'aucune solution durable n'ait fait ses preuves.

Enumérons maintenant quelques questions essentielles :

- la Société BridgeOil est-elle référencée aux **normes ISO** ?
- la Société BridgeOil a-t-elle tous les **agrément**s pour permettre de tels travaux ?
- les **entreprises sous-traitantes** auront-elles toutes les compétences humaines et professionnelles pour intervenir ?
- la prise en compte d'**éventuelles menaces sur l'eau** devra être effective et approfondie,
- les **assurances** seront-elles à la hauteur de la réparation d'éventuels dégâts ?
- les **provisions financières** seront-elles suffisantes lors du démantèlement des différents puits ?

Voici quelques autres problèmes pour lesquels on attend une prise en compte :

- il y a, à proximité, un stockage de paille conséquent dans une exploitation agricole (plusieurs milliers de mètres cubes de paille stockés),
- l'extension de la plate-forme se trouverait dans la bande des 50 mètres d'un espace boisé classé,
- la future micro-crèche sera aussi parfois sous le vent,
- la circulation routière accrue pendant toute la période des travaux et puis pendant toute la période d'exploitation,
- l'emplacement du quai de chargement semble encore aléatoire,
- l'acheminement du pétrole (après la fermeture de Grandpuits) entraînera un surcroît de va-et-vient de camions mais on peut espérer que seront retenus le rail ou la voie d'eau pour l'essentiel,
- nous attacherons une surveillance particulière sur les rebouchages des puits en fin d'exploitation,
- nous aimerions connaître les redevances réelles attribuées à la commune qui semble récuser les chiffres annoncés sur l'enquête.

En conclusion :

En attendant les conclusions du Commissaire et la décision préfectorale qui s'en suivra nous pensons que le dernier mot devra revenir aux Nonvillois et à leurs élus qui nous trouveront, aujourd'hui comme hier, à leurs côtés quelle que soit la décision qu'ils prendront.